

L'ARCHE

SOUS L'ARC EN CIEL

LE FOYER

— NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

REVUE TRIMESTRIELLE ÉDITÉE PAR **2,5€**
LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI



DOSSIER: **LA HALTE NUIT L'ESCALE**
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUANT SUR L'EXERCICE 2017
LE SACRIFICE D'ISAAC

PHOTO: LA HALTE DE NUIT L'ESCALE

N°258
JUIN 2018

LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI / 3, RUE PERE CHEVRIER / 69361 LYON CEDEX 07 / TEL. 0472767353 / FAX0472767371
ASSOCIATION LOI 1901 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE / contact@fndsa.org / www.fndsa.org

HEBERGEMENT D'URGENCE

■ CENTRE GABRIEL ROSSET
166 PLACES
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

AS       365

■ L'AUBERGE DES FAMILLES
38 PLACES
21 AVENUE J.F. RACLET / 69007 LYON

AS       365 

■ VILLAGES FAMILLES
190 PLACES
■ 24 AVENUE ALFRED DE MUSSET
69100 VILLEURBANNE
■ 1 RUE KARL MARX
69120 VAULX-EN-VELIN

AS      365

■ LA RESIDENCE DARDILLY
90 PLACES
AV. PORTE DE LYON / 69570 DARDILLY

AS      365 

■ ANTENNE FAMILLES URGENCE
50 PLACES
QUARTIER BELLEROCHÉ
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

AS    365 

■ CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION
16 PLACES
461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

      365

■ FORT SAINT LAURENT
90 PLACES

HEBERGEMENT D'INSERTION

■ LA MAISON DE RODOLPHE
46 PLACES CHRS* URGENCE
105 RUE VILLON / 69008 LYON

AS      365  

■ FOYER EUGÈNE PONS
25 PLACES CHRS*
105 RUE VILLON / 69008 LYON

AS     365 

■ LE 122
25 PLACES CHRS* URGENCE
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

AS     365

■ RÉSIDENCE LA CHARDONNIÈRE
74 PLACES (DONT 63 CHRS*)
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE

AS      365

■ LE FOYER LA CALADE
27 PLACES CHRS*
461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

AS       365

■ L'AUBERGE DES FAMILLES
12 PLACES CHRS*
21 AVENUE J.F. RACLET / 69007 LYON

AS      365

■ RÉSIDENCE LE BORDEAUX
114 PLACES
1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON

AS      365

■ LASOIE
54 PLACES
1 RUE DU BÉLIER / 69002 LYON

AS     365

■ ANTENNES FAMILLES
150 PLACES
■ BELLEROCHÉ
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
■ 8 BIS RUE FERBER
69300 CALUIRE ET CUIRE

AS       365

■ RÉSIDENCE CATHERINE PELLERIN
12 PLACES MAISON RELAIS
122 RUE DE GERLAND / 69007 LYON

     365

■ RÉSIDENCE LES HORTENSIAIS
21 PLACES MAISON RELAIS
68 RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON

AS      365

■ RÉSIDENCE LE « 85 »
20 PLACES
85 RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON

AS     365

■ LE FOYER DARDILLY
30 PLACES
AV. PORTE DE LYON / 69570 DARDILLY

AS      365

SANTÉ

■ LITS DE REPOS
12 PLACES
65 GRANDE RUE / 69340 FRANCHEVILLE

    365

■ POINT SANTÉ

■ LIEU HYGIÈNE
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

INSERTION PROFESSIONNELLE

■ ATELIER ENTRETIEN
NETTOYAGE / BUANDERIE / MAINTENANCE
22 POSTES
3 RUE PÈRE CHEVRIER / 69007 LYON

■ ATELIER MENUISERIE
8 POSTES ACI**
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ ATELIER TRANSPORT / COLLECTE
15 POSTES ACI**
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ ATELIER TRI OBJETS / DÉPÔT DE DONS
14 POSTES ACI**
8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON

■ ATELIER TRI TEXTILE
21 POSTES ACI**
51 AVENUE FRANKLIN ROOSEVELT
69150 DÉCINES-CHARPIEU

■ DÉPÔT DE DONS
■ 8 BD DE L'ARTILLERIE / 69007 LYON
■ 85 RUE S.GRYPHE / 69007 LYON
■ 51 AV. ROOSEVELT 69150 DÉCINES

■ DONNERIES
DANS LES DÉCHETTERIES
■ CHAMPAGNE-AU-MONT D'OR
■ FRANCHEVILLE
■ LYON-VAISE
■ SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES

ACCUEIL DE JOUR

■ ACCUEIL LA MAIN TENDUE
60 PERSONNES PAR JOUR
461 RUE ROBERT SCHUMAN
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

       365

■ ACCUEIL SAINT VINCENT
60 PERSONNES PAR JOUR
10 RUE BELLIÈRE / 69005 LYON

       365

■ LA RENCONTRE
40 PERSONNES PAR JOUR
2 RUE PELLETIER / 69004 LYON

       365

■ ACCUEIL MAISON DE RODOLPHE
80 PERSONNES PAR JOUR
105 RUE VILLON / 69008 LYON

 AS       365

ACCOMPAGNEMENT

L'ACCOMPAGNEMENT EST UNE **MISSION TRANSVERSALE** PRÉSENTE DANS TOUTES LES AUTRES ACTIVITÉS. PAR EXEMPLE :

- ATELIER VÉLO (AAVA***)
- SERVICE LE MONDE NOUVEAU
- SERVICE ACTION FAMILLES
- MISSION LOGEMENT
- PARCOURS ÉVOLUTIF DE RETOUR VERS LE LOGEMENT PAR L'EMPLOI
- MISSION EMPLOI-FORMATION
- PÔLE D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

AS      365

BRIC A BRAC

■ DÉCINES-CHARPIEU (NOUVEAU)
12 RUE ÉMILE ZOLA
69150 DECINES-CHARPIEU

■ LYON-CROIX-ROUSSE
19 RUE PAILLERON / 69004 LYON

■ LYON-RUE DE TOULON (NOUVEAU)
17 RUE DE TOULON / 69007 LYON

■ LYON-VAISE
21 RUE BERJON / 69009 LYON

■ OULLINS
6 RUE PIERRE SÉMARD
69600 OULLINS

■ VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE
433 RUE ANDRÉ DESTHIEUX
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

■ VESTIAIRE D'URGENCE
82 RUE SÉBASTIEN GRYPHE
69007 LYON

CAPACITÉS D'ACCUEIL MAXIMUM

■ HÉBERGEMENT URGENCE :
640 PERSONNES

■ HALTE DE NUIT :
57 PERSONNES

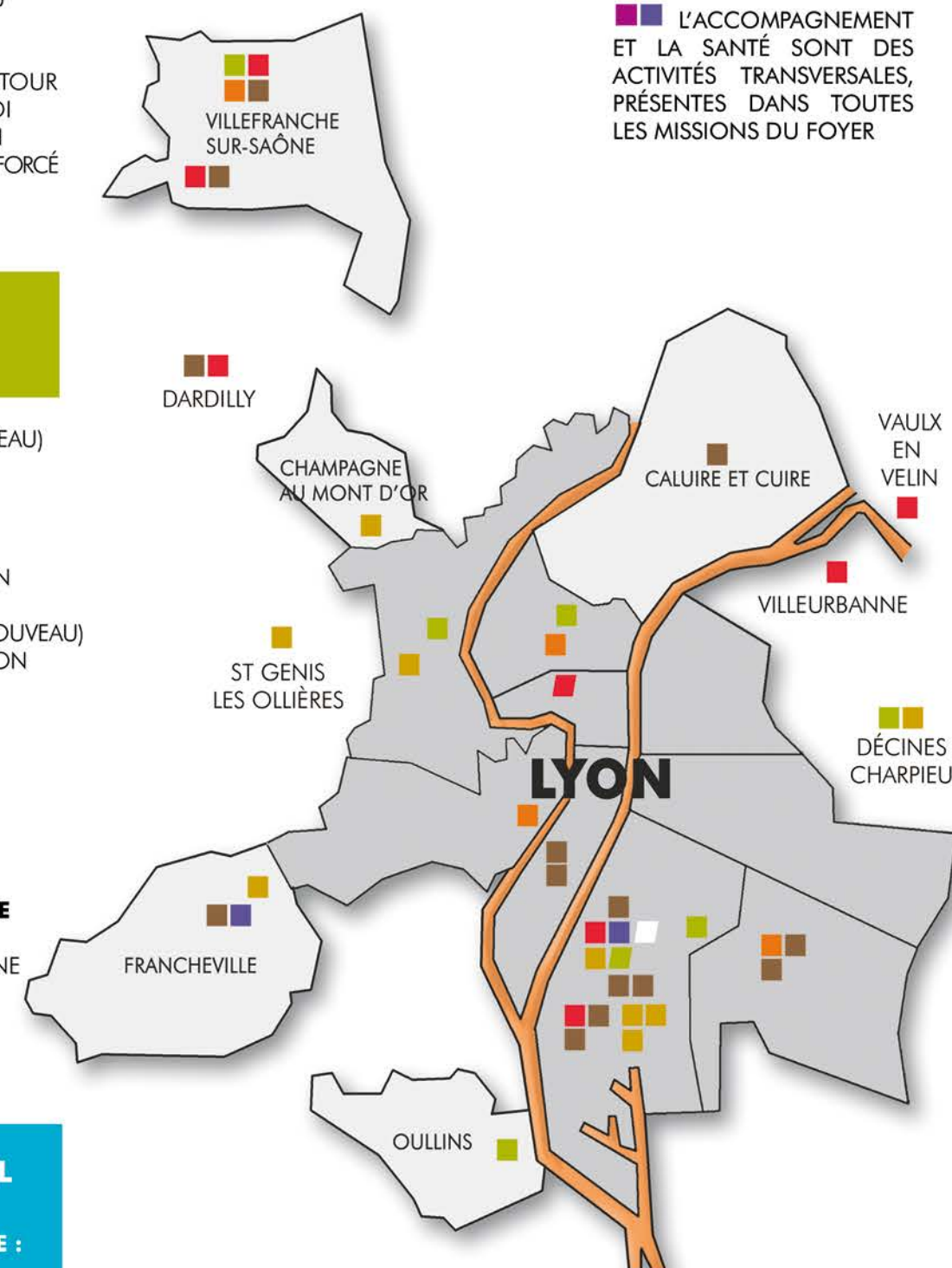
■ HÉBERGEMENT INSERTION :
610 PERSONNES

■ ACCUEIL DE JOUR :
240 PERSONNES PAR JOUR

LE FOYER

NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

■ ■ L'ACCOMPAGNEMENT ET LA SANTÉ SONT DES ACTIVITÉS TRANSVERSALES, PRÉSENTES DANS TOUTES LES MISSIONS DU FOYER



MAJ 23/11/2017

PLAN DU DISPOSITIF FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

*CHRS : CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE

**ACI : ATELIER ET CHANTIER D'INSERTION

****AAVA : ATELIER D'ADAPTATION À LA VIE ACTIVE



HÉBERGEMENT D'URGENCE



HÉBERGEMENT D'INSERTION



ACCUEIL DE JOUR



FEMME ISOLÉE



COUPLE



FAMILLE



HOMME ISOLÉ



ACCUEIL INCONDITIONNEL



ACCUEIL SUR PRESCRIPTION



OUVERTURE PERMANENTE



RENFORCEMENT HIVERNAL



ORIENTATION



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



SANTÉ



ATELIER D'INSERTION



ACCUEIL AVEC ANIMAUX



→ Dominique MENTRÉ
Président

- Pierre-François BRÈS, Vice-président
Dominique DELMAS, Vice-président
Dominique BOUVIER, Secrétaire
Pierre CHEVALLIER, Trésorier

RÉDACTION

Directeur de rédaction : Dominique MENTRÉ
Rédacteur en chef : Dominique MENTRÉ
Comité de rédaction : Michel CATHELAND / Jean-Dominique DURAND
Sébastien GUTH / Michel LÉVY
Bernard MOUILLON / Annie PAPILLON
Noëlle PIERRE / Pierre TRICOU
Marion VEZIAN-ROLLAND

Ils ont collaboré à ce numéro : Marie-Hélène BADIN / Marie BOUZARD
Marie-Colette COUDRY / Tiang GIRARD
Isabelle REA

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2018
Directeur de la publication : Dominique MENTRÉ
Numéro ISSN : 2021-0493
N° d'inscription paritaire : 0619 H 85296
Imprimerie : IML - 69850 St-Martin-en-Haut
Tirage : 25.700 exemplaires

NOTRE CONSCIENCE A LES YEUX CREVÉS...

L'abbé Pierre a donné cette règle de vie aux Compagnons d'Emmaüs : « *Devant toute humaine souffrance, selon que tu le peux, emploie-toi non seulement à la soulager sans retard mais encore à détruire ses causes* »

Gabriel ROSSET de son côté s'est posé la question de savoir pourquoi, quand il était question de rechercher ces causes de la misère, on ne considérait que les causes économiques, sociales ou politiques sans jamais penser aux causes spirituelles, sans jamais oser même en parler !

Les réflexions de ces deux fondateurs d'association d'aide aux plus démunis se révèlent plus que jamais d'actualité compte-tenu de l'impasse politique dans laquelle l'Europe se trouve aujourd'hui face au défi de l'immigration.

Ce n'est pas la première vague d'immigration de notre longue histoire et nous savons bien, au plus profond de nous, que l'on n'arrête pas une immigration dont les causes se trouvent dans les persécutions que subissent les personnes et les familles dans leurs pays d'origine. Distinguer les migrants politiques des migrants économiques pour refouler ces derniers est difficile à mettre en œuvre dans les faits sans créer des injustices inacceptables en raison de la faiblesse des moyens. La trop faible prise en compte des décisions de justice pour les mêmes raisons ne fait qu'ajouter de l'incompréhension là où il faudrait des décisions claires qui apaisent une légitime inquiétude de tous devant l'apparente impuissance de l'Etat et de l'Europe.

En abordant ce sujet dans un éditorial, je veux partager des questionnements qui rejoignent ceux de notre fondateur.

Parmi les causes spirituelles, la plus délicate à aborder dans notre pays est celle des religions et du rapport à Dieu. Je suis intimement convaincu qu'elles ne peuvent être totalement refoulées par les hommes politiques dans le domaine privé. La disparition de la religion (ce mot signifie relié...) du paysage politique, c'est-à-dire toute référence à plus grand que l'homme, a fini par bouleverser profondément les rapports humains dans notre société et altérer les consciences au point que la distinction entre le bien et le mal n'est plus possible. Nous vivons aujourd'hui sous le règne des opinions et des sondages qui servent de références uniques.

Gabriel ROSSET a écrit que « *la conscience, parce qu'elle a la science du Bien et du mal, est un principe d'unité. Elle a le pouvoir d'unir les hommes et d'opposer une résistance farouche aux injustices qui elles, divisent [...] la voix de la conscience individuelle, collective, universelle, seule, apporte un remède réparateur à une société qui se désagrège de plus en plus, dissoute par l'individualisme* ».

La division qui règne aujourd'hui en France et en Europe sur la question de l'immigration pourrait bien trouver sa cause dans l'aveuglement des consciences. « *Notre conscience a les yeux crevés; elle ne voit plus, elle ne sait plus: elle ne nous dit plus ce que nous devons faire* ».¹

Une autre question concerne la nature des vagues migratoires actuelles. La plupart de celles que nous avons connues concernaient des populations ayant les mêmes racines chrétiennes que nous. Nous avons aujourd'hui à accueillir des personnes qui n'ont majoritairement pas la même religion que celle des peuples européens qui ont par ailleurs rejeté leurs racines chrétiennes: la seule chose qui les unissait réellement.

Comment une Europe peuplée d'individualistes sans racines parviendra-t-elle à accueillir et intégrer sans se perdre des personnes qui sont profondément attachées au respect du Dieu créateur de la Bible et du Coran ?

Je n'ai pas la réponse à ces questions cruciales qui semblent insolubles à vue humaine mais ne le sont pas en réalité si nous gardons l'Espérance qui animait Gabriel ROSSET. ■

¹ Gabriel ROSSET « Conscience sans abri » In ARCHE SOUS L'ARC EN CIEL N°66 du 15 Novembre 1969.

SOMMAIRE

Missions du FOYER	2 à 3
Editorial	4
Nous aider	23
BRÈVES	5 à 8
VIE DU FOYER	
Retour en images	6 à 7
DOSSIER:	
HALTE DE NUIT L'ESCALE	9 à 11
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	12 à 19
Essentiel 2017	13 à 17
SPIRITUALITÉ / CULTURE	
Le sacrifice d'Isaac	20
Lectures	22

AIMEZ-NOUS!
REJOIGNEZ LE FOYER
SUR FACEBOOK

Likez, aimez, et partagez le quotidien du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI : reportages photos, vidéos, agenda et bien plus encore!

AGENDA

- **JUIN / JUILLET / AOÛT 2018**
BESOIN DE BÉNÉVOLES CET ÉTÉ
Chaque année, les bénévoles se font plus rares l'été... Il est parfois difficile d'accueillir les nombreux Passagers dans de bonnes conditions. Alors si vous avez un peu de temps, merci de contacter le Pôle Bénévoles par mail : benevolat@fnds.org
- **DU 16 JUIN AU 15 AOÛT 2018**
LIVRE SOLIDAIRE sur www.decitre.fr
- **DU 5 JUILLET AU 5 SEPTEMBRE 2018**
PAUSE DES RÉUNIONS D'INFORMATION le mercredi de 17h30 à 19h00 pour les candidats bénévoles. Reprise des réunions d'information le mercredi 5 septembre 2018, salle polyvalente du Centre Gabriel ROSSET.
- **JUILLET / AOÛT 2018**
VACANCES D'ÉTÉ DES BRIC À BRAC. Les 6 magasins du FOYER fermeront leurs portes :
BRIC À BRAC CROIX-ROUSSE du 13 juillet jusqu'au 26 août 2018 inclus,
BRIC À BRAC DÉCINES du 13 juillet jusqu'au 26 août inclus,
BRIC À BRAC OULLINS du 14 juillet au soir jusqu'au 19 août inclus,
BRIC À BRAC RUE DE TOULON du 14 juillet jusqu'au 27 août inclus,
BRIC À BRAC VAISE du 14 juillet jusqu'au 26 août inclus,
BRIC À BRAC VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE du 13 juillet jusqu'au 24 août inclus.
- **10 ET 11 NOVEMBRE 2018**
DÈS AUJOURD'HUI RÉSERVEZ VOTRE WEEK-END POUR LES JOURNÉES D'ENTRAIDE, la Grande Brocante du FOYER au PALAIS DES SPORTS DE GERLAND / 350 avenue Jean JAURÈS LYON 7^{ÈME}.
- Retrouvez l'ensemble de l'actualité du FOYER sur le site internet www.fnds.org ou en vous abonnant à la newsletter INFO-FOYER. ■

DÉPÔT ÉPHÉMÈRE DE DONS
NE JETEZ PLUS, DONNEZ!



Les bénévoles du FOYER tiennent des permanences dans des dépôts éphémères de dons, avec le soutien des mairies de LYON 2^e et LYON 6^e afin de recevoir vos articles propres et en bon état: vêtements, linge de maison, maroquinerie, chaussures, livres, disques, petits objets, jouets, etc.

Ces dépôts éphémères de dons viennent compléter les dispositifs de dons réguliers mis en œuvre par LE FOYER. Plus d'informations sur le site www.fnds.org

- DÉPÔT ÉPHÉMÈRE DE DONS LYON 2^E**
SALLE DES ASSOCIATIONS, 10 RUE BOURGELAT / 69002 LYON
- Permanences de 14h00 à 16h45 les mercredis :
- Mercredi 5 et 19 septembre 2018
 - Mercredi 10 et 24 octobre 2018
 - Mercredi 14 et 28 novembre 2018
 - Mercredi 19 décembre 2018

- DÉPÔT ÉPHÉMÈRE DE DONS LYON 6^E**
SALLE 5 - 1^{ER} ÉTAGE // 37 RUE BOSSUET / 69006 LYON
- Permanences de 14h00 à 16h45 les mardis :
- Mardi 3 juillet 2018
 - Mardi 11 septembre 2018
 - Mardi 2 octobre 2018
 - Mardi 6 novembre 2018
 - Mardi 4 décembre 2018



■ 22 mars 2018: Concert à la Résidence LA SARRA avec l'ensemble « L'ARTISANAT FURIEUX » sous la direction de Jean-Denis MICHAÏ



■ 30 mars 2018: Félicitations à Jean-Bernard COFFY, Administrateur du FOYER, qui a reçu l'insigne d'Officier de l'ordre national du Mérite des mains du préfet Emmanuel AUBRY



■ 14 avril 2018: Merci aux supporters de l'OL et aux adhérents du Kop Virage Nord pour leur générosité.



■ 14 et 17 avril 2018: L'Atelier Vélo était au Musée de l'Automobile Henri MALARTRE



■ 29 avril 2018: Merci à Fabrice BONNOT, au Cirque PINDER ainsi qu'à tous les artistes, bénévoles et partenaires mobilisés pour la remise du chèque de la soirée Soupe en Scène.



■ 12 mai 2018: LE FOYER était aux côtés de French House Records pour les Nuits sonores!



■ 23 mai 2018: Dîner de Charité au Domaine LE LYON VERT



■ 28 mai 2018: Merci aux collaborateurs de Maisons du Monde pour leur journée solidaire et leur coup de pinceau pour rafraîchir le 5ème étage du Centre Gabriel ROSSET.



■ 30 mai 2018: Journée Solidaire au siège de Groupe SEB avec l'exposition de meubles réalisés dans l'Atelier Menuiserie



■ 2 juin 2018: Grande mobilisation de tous les Bric à Brac pour « fêter l'été »



■ 7 juin 2018: Merci à l'association La Cour des Chefs!



■ 9 juin 2018: Journée portes ouvertes à la Résidence La Chardonnière avec Mademoiselle Paillette



■ 16 juin 2018: Messe du FOYER à la Basilique de FOURVIÈRE



■ 17 juin 2018: Merci au Conseil Municipal des Enfants de SAINT CYR AU MONT D'OR qui a organisé une vente solidaire au profit du FOYER



■ 21 Juin 2018: Fête de la musique avec André BONHOMME au Centre Gabriel ROSSET



■ 26 juin 2018: Merci et bravo à l'école SAINT-THOMAS D'AQUIN-VERITAS pour son opération bol de riz à notre profit



■ 29 juin 2018: Remise de diplômes du Certificat de Qualification Professionnelle aux stagiaires de l'Atelier Chantier d'Insertion Menuiserie

BRIC À BRAC

Compte tenu des prix bas pratiqués, à compter du mois de septembre 2018, il n'y aura plus de réduction pour les étudiants dans l'ensemble des Bric à Brac.

LIVRE SOLIDAIRE

Du 16 juin au 15 août 2018, vous pouvez aider LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI avec l'opération Livre Solidaire lors de vos achats en ligne sur www.decitre.fr !

Grâce à votre don, vous aiderez à financer un projet en partenariat avec le Fonds Decitre appelé « parole de Passager ».



DU RÉPIT POUR LES FAMILLES

Cet été, les **180 familles - soit plus de 450 enfants** - accompagnées par l'association, vont se voir proposer des sorties et animations pour les vacances.

Ces temps forts permettront aux familles de resserrer les liens parents-enfants, de découvrir un ailleurs, de se détendre et de souffler...

Les familles participent au coût et à l'organisation, une façon d'être « comme tout le monde », et, le temps d'une journée, d'oublier ses soucis quotidiens.

+ PARTICIPEZ !



Une partie du budget est supportée par LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, aussi vous pouvez nous aider pour ce programme en faisant un don avec le bulletin en dernière page de ce numéro ou sur le site internet du FOYER www.fnds.org.

Oui, je soutiens l'opération « du répit pour les familles cet été » et vous adresse un don de :

RÉSIDENTE LA SARRA... SUITE ET FIN

La Résidence La Sarra située à Lyon 5e, ouverte dans le cadre du plan de renfort hivernal de la Veille Sociale à la demande de la Direction de la Cohésion Sociale, devait fermer ses portes à la fin du mois de mai.

La majorité des ménages accueillis (familles et isolés) avaient été réorientés en fonction de leurs situations, grâce au travail conjoint des équipes du FOYER, de la Maison de la Veille Sociale et des services de l'État, seuls 5 ménages n'ont pas eu de proposition de logement.

Au pied levé, et jusqu'à fin juin, la Résidence La Sarra a accueilli 40 jeunes isolés sans-abri, à la demande de la Métropole de LYON.

LE FOYER a assuré l'hébergement de ces jeunes tandis que l'association Forum Réfugiés - COSI s'est chargée d'établir un diagnostic social de chacun pour une orientation adaptée.

Si grâce au FOYER, la majorité des Passagers a pu trouver une issue positive à la sortie de l'hiver, la fin de prise en charge - voire la remise à la rue - de quelques personnes qui n'ont pas été orientées a été pour tous un questionnement sur le sens de notre mission. Pour autant, nous avons considéré que le répit proposé à ces personnes et le travail social réalisé pendant qu'elles étaient hébergées en valait la peine.



CARNET

LE FOYER A LE REGRET DE VOUS FAIRE PART DU DÉCÈS DE :

■ Monsieur **Gérald MAUGER** ancien passager de la Résidence LA CHARDONNIÈRE, décédé le 4 avril 2018 à l'âge de 54 ans,

■ Madame **Suzanne CHANEL**, 103 ans, décédée le 7 avril 2018. Institutrice elle a partagé les séjours de vacances avec les Employés au Pair du FOYER (1954-1955) à Sainte Julie (Ain),

■ Monsieur **Jozsef TAKACS**, ancien Passager du Centre Gabriel ROSSET et du Pôle d'Accompagnement Renforcé, décédé le 10 avril 2018 à l'âge de 65 ans,

■ Monsieur **Mario FERREIRA**, ancien Passager du Centre Gabriel ROSSET et de la Chardonnière, décédé le 20 avril 2018 à l'âge de 55 ans,

■ Madame **Latifa TRAUTMANN**, bénévole au Bric à Brac Oullins, décédée le 1er mai 2018 à l'âge de 68 ans,

■ Madame **Jeannine REY**, Bénévole de l'équipe de la Quête à Lyon 2e, décédée le 3 mai 2018 à l'âge de 78 ans.

Aux familles et amis de tous ces défunts, LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI adresse ses très sincères condoléances.

PÉRÉGRINATIONS À LA HALTE DE NUIT L'ESCALE

FAIRE HALTE POUR UNE NUIT... OU UN PEU PLUS



Celui qui, circulant dans le quartier de LYON-GERLAND, passe devant le portail du 24 boulevard Jules CARTERET, peut, dans un premier temps, se demander à quoi servent ces bungalows et containers flambant neufs, qu'on aperçoit, éloignés de tout chantier. Il suffit d'entrer pour en savoir plus...

Le logo du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, collé en divers lieux, nous renseigne très vite. Il s'agit d'une structure d'accueil toute nouvelle, la « Halte de Nuit L'ESCALE », faite de structures modulaires tel un village imaginé par l'entreprise CAPSA. Elle fut ouverte en janvier dernier. « Ce centre est ouvert à l'année, nous précise Marilyne LAFI qui en est la responsable. C'est à la demande de l'État que LE FOYER a créé cette

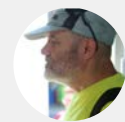
structure pour permettre une mise à l'abri d'une nuit à celles et ceux qui en ont besoin. »

En ce début de matinée ensoleillée du mois de mai, circulant de bungalow en bungalow, nous sommes heureusement surpris par l'ambiance paisible, voire joyeuse qui règne sur le site. Mais combien de Passagers ont-ils dormi ici cette nuit ? « Cinquante-sept, nous précise Marilyne, qui nous sont envoyés par le 115 du Rhône. » Et l'on apprend que ce « petit village de bungalows » peut offrir des places à quinze femmes – pour des femmes enceintes qui sont à la rue notamment mais pas exclusivement – à trois couples et à presque une quarantaine d'hommes seuls.

Ici les personnes sont reçues pour une nuit. Une nuit de répit ! L'accueil se fait à partir de 16h. Les Passagers peuvent alors obtenir les clés de leur chambre, prendre une douche, se reposer, dîner, passer la nuit, prendre le petit déjeuner et surtout prendre le temps de rencontrer un travailleur social, d'entamer des démarches... Ils peuvent rester sur les lieux jusqu'à 10h le lendemain matin. Nombreux sont ceux que nous rencontrons qui sont revenus à l'ESCALE parfois pour plusieurs nuits consécutives.

L'équipe d'accueil, outre Marilyne, est constituée de cinq personnes : Maxime, éducateur et les agents d'accueil, Sarah, Pierre, Farid et Amine. Des bénévoles viennent également renforcer l'équipe le soir.

PATRICK, 13 ANS DE GALÈRE...



« J'ai des difficultés depuis 2005, nous confie Patrick. J'ai dû quitter mon logement qui était insalubre et pour lequel le propriétaire ne voulait pas faire de travaux. En 2011, il a été condamné à m'indemniser mais il ne le fait pas et la procédure traîne en longueur. Je devrais bénéficier des dispositifs de la loi DALO, mais là encore, les choses prennent du temps. L'État n'est pas encore en mesure de me faire une proposition de logement... » Patrick ne voit pas le bout du tunnel. Mais il n'est pas découragé pour autant, convaincu que demain

la solution viendra, car c'est bien au logement pérenne qu'il aspire, comme l'écrasante majorité de ceux qui sont là. En attendant, il dit le plus grand bien de la Halte : il apprécie la grande propreté des lieux, « ce qui n'est pas forcément le cas dans tous les lieux d'hébergement d'urgence », ajoute-t-il.

Toutes les personnes avec qui nous échangeons se réjouissent - même si elles sont encore éloignées de l'hébergement pérenne - de la qualité de l'accueil ici, d'avoir, ne fût-ce que pour une nuit, un vrai « chez soi » qui ferme à clé, de disposer dans chaque

bungalow de douches et de W-C tenus très propres. « Le fait d'avoir un lieu où l'on peut s'isoler, commente Marilyne, pour lequel on a sa clef donne en effet le sentiment d'avoir un « chez soi ». C'est très important ! Et ça contribue beaucoup à la gestion du stress et de l'anxiété. Les rapports entre passagers s'en trouvent apaisés. C'est un peu en dressant ces constats que j'ai souhaité que cette Halte de Nuit soit baptisée « L'Escale » ; une escale, c'est en effet un lieu où l'on fait halte, où l'on se pose, où l'on est à même de restaurer sa sérénité. »

MICHEL, LE DIJONNAIS

Michel est arrivé à LYON en janvier. Il venait de DIJON et n'avait aucun point de chute entre Rhône et Saône. Après un temps d'errance dans la rue, il obtint une place pour la nuit pendant dix jours au gymnase de la rue CRILLON, dans le 6ème arrondissement de Lyon, qui avait été ouvert par LE FOYER à la demande du Préfet dans le cadre du plan « Grand Froid ». Du 5 au 15 février, il fut donc hébergé

là-bas avant de pouvoir bénéficier d'une place à la Halte de Nuit. « Mais pourquoi avoir quitté DIJON pour LYON ? », nous interrogeons-nous à haute voix.

« Oh ! Simplement, répond Michel, parce que je suis originaire de TARARE et j'avais envie de me rapprocher de ma famille, de revenir en région lyonnaise... » Il restera très discret sur les

raisons qui l'ont conduit à la rue, mais affiche une volonté farouche de « s'en sortir ». Ici, à « L'Escale », il se réjouit de la bonne ambiance qui règne et de la qualité de l'accueil de la part des membres de l'équipe. « En plus, ajoute-t-il, j'ai la chance d'avoir un référent, Hugo, qui est éducateur à l'Accueil de Jour Maison de Rodolphe et qui m'aide beaucoup dans mes démarches pour trouver un logement. »

BEN VEUT S'EN SORTIR SEUL



D'aide, Ben n'en veut pas. Il souhaite s'en sortir... « seul » ! Il dort régulièrement à « L'Escale » depuis mars. Il a connu le lieu par Michel. Solidarité des hommes de la rue qui partagent leurs « tuyaux ». À 33 ans, il sort de douze années d'incarcération. Sa vie familiale en fut détruite. Divorcé, à sa sortie de prison, il était seul et sans logement. Il a refusé les aides proposées par le milieu pénitentiaire. « J'ai payé ma dette à la société, dit-il, je ne veux plus avoir affaire à tout ce qui tourne autour de la prison. »

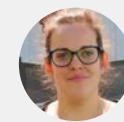
Pour l'heure, il recherche ardemment du travail, condition sine qua non pour

espérer trouver un logement. Mais comment faire quand on ne veut pas être aidé et que l'on sort de prison ? Les employeurs ne se bousculent pas pour intégrer de tels profils dans leur entreprise. Ben était magasinier-cariste avant la prison, c'est en ce domaine qu'il cherche. Il passe beaucoup de temps sur internet à la Bibliothèque de la PART-DIEU à la recherche d'un emploi et dit avoir des pistes. Mais elles restent à concrétiser. C'est alors que, très paradoxalement, après ce discours où il ne cessait de dire qu'il voulait s'en sortir seul, il lâche. « Si, je suis quand même un peu aidé par le CAO - Le MAS » (Le MAS accom-

pagne les personnes sans domicile pour leur permettre de cheminer vers un mieux-être et une meilleure insertion). C'est bien, qu'in fine Ben admette l'idée de se faire aider. Nul n'est une île ! Bonne nouvelle, Ben vient d'intégrer l'Atelier Vélo du FOYER, il va ainsi pouvoir se remettre en selle !

Michel, aidé par Hugo de la Maison de Rodolphe, Ben, aidé par l'association Le MAS : il est intéressant de constater les synergies qui se développent entre les structures pour aider ces personnes en grandes difficultés qui souvent se heurtent à des murs dans leur recherche d'emploi ou de logement.

MORGANE COMMENCE UNE NOUVELLE VIE



Morgane aussi fut aidée, notamment par l'ORÉE-AJD (C'est un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale - qui accueille les jeunes filles et jeunes gens de 18 à 25 ans qui se trouvent à la rue). En 2013, Morgane était une jeune étudiante de 18 ans qui coupa tous liens avec sa famille. Elle reste discrète sur les conditions de cette rupture. Elle vécut donc à la rue plusieurs mois durant, changeant quotidiennement de lieu, toujours sur le qui-vive, soucieuse de ne pas se faire repérer. « Ce n'est pas facile pour une fille de dormir à la rue, si tant est que l'on puisse

dormir », nous confie-t-elle. Qui pourrait en douter ?

Elle fit d'abord une expérience peu concluante d'hébergement à l'ORÉE-AJD. « Quand on a vécu des mois à la rue, dit Morgane, on a pris des habitudes de grande liberté, il m'était bien difficile de me plier au règlement très strict du centre qu'on m'avait proposé, aussi j'ai été heureuse d'être acceptée ici à L'Escale où il y a un bon équilibre dans l'accueil entre rigueur et liberté. Mais reste que la Halte de Nuit est une structure d'accueil provisoire, aussi Morgane se réjouit-elle d'avoir obtenu avec l'aide des équipes de la Halte, un hébergement stable au « Point Nuit » à Villeurbanne (CHRS

géré par l'association ALYNEA qui fait de l'accompagnement psycho-social en hébergement collectif de femmes seules, sans enfant, qui sont fragilisées et en difficultés sociales). Là-bas, Morgane pourra rester par périodes de six mois renouvelables. Ce n'est pas encore le logement pleinement autonome mais c'est tellement mieux que les bancs d'un parc public où l'on tente vainement de dormir, la peur au ventre, au creux de la nuit. Radieuse et souriante, pleine d'enthousiasme, Morgane confie : « Maintenant, je vais pouvoir poursuivre une formation d'aide-soignante. » On a l'impression qu'à 23 ans, pour elle, commence une vie nouvelle.



EN SAVOIR +

LE FOYER porte depuis plusieurs années le projet de création de places d'hébergement d'urgence pour personnes isolées (hommes, femmes voire couples), pour lesquels il existe peu de possibilités à LYON. À ce jour, les seules places disponibles pour hommes isolés sont les places « en surcapacité » du Centre Gabriel ROSSET. En effet, le principe de continuité de l'hébergement s'applique dans notre département, une situation souhaitable pour les Passagers, mais qui du fait de problématiques de santé, de statut... ne permet la libération que de quelques places. Celles libres, le sont du fait d'une absence momentanée de leur titulaire : ce sont les places dites en « surcapacité ».

C'est pourquoi LE FOYER a proposé la création de places ouvertes toute

l'année en « discontinuité d'hébergement » pour un public d'adultes isolés. Il a eu pour ce faire le soutien de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS). La Halte de Nuit « L'Escale » s'est installée boulevard Jules CARTERET, dans le 7e arrondissement de LYON, sous la forme d'habitat modulaire (bungalows et containers) installés en partenariat avec la société CAPSA sur un terrain mis à disposition par la Métropole de Lyon.

Depuis le 8 janvier 2018, elle accueille 57 personnes (36 hommes, 15 femmes et 6 personnes en couple) pour une mise à l'abri d'une nuit en chambre individuelle, et offre également des repas, la possibilité de laver son linge, et surtout de rencontrer un travailleur social. ■

« L'Escale, nous précise Marilyne, n'est ouverte que depuis quatre mois mais nous avons déjà accueilli 600 hommes, 100 femmes et 80 couples. D'ici deux mois, nous allons dresser un premier bilan de cette expérimentation avec les responsables des services sociaux de la Préfecture et nos partenaires. D'ores et déjà nous savons qu'à la différence des haltes de nuit de jadis qui étaient des structures strictement hivernales du FOYER, nous serons ouverts toute l'année au cours des trois ans qui viennent ».

Alors on peut imaginer qu'au 24, boulevard Jules CARTERET, sur ce terrain prêté par la Métropole de LYON, au cours des mois à venir, ce sont des centaines de Patrick, de Michel, de Ben ou de Morgane qui viendront faire une escale pour une nuit, ou... un peu plus, sur le long chemin de leur réinsertion. Si la Halte de Nuit n'existait pas, il faudrait l'inventer, bien sûr ! ■

Michel CATHELAND



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

OÙ TROUVER LES RAPPORTS CONCERNANT L'EXERCICE 2017 ?

Vous pouvez obtenir l'intégralité des rapports concernant l'exercice 2017 (Rapport Moral, Rapport d'Activité, Rapport du Trésorier, Rapport du Commissaire aux Comptes) sur simple demande. Vous pouvez également les consulter sur le site internet du FOYER : www.fnds.org. ■

L'Assemblée Générale statutaire de l'Association LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, statuant sur l'exercice 2017, était convoquée le 29 mai 2017 à 16h00, dans les salons de l'Hôtel de Ville de LYON.

Dominique MENTRÉ Président, Marion VEZIAN-ROLLAND Directrice, et Pierre CHEVALLIER Trésorier, ont présenté le Rapport Moral, le Rapport d'Activité et le Rapport du Trésorier concernant l'exercice 2017.

Vous en trouverez un extrait dans « l'Essentiel » qui suit.

Le Maire de LYON Georges KÉPÉNÉKIAN a débuté l'Assemblée Générale par ces mots :

« Après avoir visité un Accueil de Jour et le Centre Gabriel ROSSET en mars dernier, je suis très heureux aujourd'hui de pouvoir vous recevoir à l'Hôtel de Ville pour votre Assemblée Générale.

C'est l'occasion pour moi de remercier LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, ses salariés mais aussi ses bénévoles. Tout au long de l'année, vous investissez de votre temps, de votre énergie, de vous-mêmes pour faire vivre sa devise : **Accueillir, Héberger, Accompagner et Insérer**, dans un contexte où la précarité est un enjeu majeur pour notre ville et pour notre pays. [...] ».

CONSEIL D'ADMINISTRATION

ADMINISTRATEURS MEMBRES DU BUREAU

- Monsieur Dominique MENTRÉ
Président
- Monsieur Pierre-François BRÈS
Vice-Président
- Monsieur Dominique DELMAS
Vice-Président
- Monsieur Dominique BOUVIER
Secrétaire
- Monsieur Pierre CHEVALLIER
Trésorier
- Monsieur Hervé GOULLIoud
Trésorier adjoint
- Madame Dominique COROMPT
Administratrice
- Monsieur Jean-Bernard COFFY*
Administrateur
- Monsieur Pierre FRIEH*
Administrateur
- Monsieur Patrice PEILLON*
Administrateur
- Monsieur Frédéric PROT*
Administrateur

* membres invités au Bureau sans droit de vote

ADMISTRATEURS

- BANQUE ALIMENTAIRE du Rhône
Administrateur représentée
par son Président Monsieur Patrick CHARVIN
- COMITE DES AMIS du FOYER
Administrateur représenté
par son Président Monsieur
hierry de la TOUR D'ARTAISE
- Monsieur Hubert GUYOTAT
Administrateur
- HABITAT & HUMANISME-RHÔNE
Administrateur représenté
par Monsieur Christophe PERRIN
- Monsieur Patrick LE LOUP
Administrateur
- Monsieur Dominique PRENAT
Administrateur
- SOCIETE DE ST-VINCENT-DE-PAUL
Administrateur représentée
par Monsieur Jean-Noël GALLOIS
- SERVICE DIOCÉSAIN DE LA SOLIDARITÉ
Administrateur représenté
par Père Thierry JACOUUD

Et 2 postes à pourvoir

VOTE DES RÉOLUTIONS ET RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **Première résolution :** L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Moral et du Rapport d'Activité du Conseil d'Administration, décide de les approuver.
- **Deuxième résolution :** L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport du Trésorier et des Rapports du Commissaire aux Comptes approuve dans toutes leurs parties ces rapports, le bilan et les comptes de l'exercice financier clos au 31 décembre 2017. En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'année écoulée.
- **Troisième résolution :** L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'année 2017 de 1 514 857 euros au report à nouveau.
- **Quatrième résolution :** L'Assemblée Générale désigne comme commissaire aux comptes de l'Association, pour une durée de 6 exercices, qui expirera immédiatement après l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, la Société DELOITTE et Associés (572 028 041 RCS Nanterre) -185C avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE, laquelle a déclaré préalablement accepter cette mission et qu'il n'existait de son chef aucune incompatibilité ni interdiction à cette nomination. Est désignée comme commissaire aux comptes suppléant de la société, la Société BEAS (315 172 445 RCS Nanterre) - 7 Villa Houssaye - 92200 NEUILLY SUR SEINE. Cette désignation est rétroactive pour la clôture de l'exercice 2017.
- **Élection au Conseil d'Administration**
 - Pierre FRIEH pour un premier mandat
 - Patrice PEILLON pour un premier mandat
 - Frédéric PROT, pour un premier mandat
 - Dominique DELMAS pour un second mandat
 - Habitat & Humanisme, représenté par son président, avec l'autorisation de l'Assemblée générale, prorogé pour un mandat de 3 ans
 - Dominique MENTRÉ pour un troisième mandat
 - La Banque Alimentaire, représentée par son président, avec l'autorisation de l'Assemblée générale, prorogée pour un mandat de 3 ans

L'Assemblée Générale remercie Madame Marie-Colette COUDRY qui arrive au terme de son mandat d'administratrice et qui devient membre d'honneur.

LE FOYER
NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

ESSENTIEL 2017



2017 fut une année électorale, avec son lot de suspense, de promesses, d'inquiétudes, mais aussi de ralentissement dans les processus de décision.

La nouvelle majorité a pris des mesures ou poursuivi des réformes impactant notre action, comme la politique du logement d'abord, le statut des personnes accueillies ou l'évolution du secteur de l'Insertion par l'Activité Économique.

Plus localement, à Lyon et dans le Rhône, le nombre d'appels au 115 mesuré sur 2 semaines d'appels, instrument de mesure de la demande d'hébergement, n'a que peu évolué et se situe entre 1 500 et 2 000 sollicitations non satisfaites.

C'est dans ce contexte que LE FOYER a poursuivi ses actions en faveur des plus fragiles.

ACCUEILLIR & HÉBERGER

En septembre 2017, LE FOYER a quitté le Fort Saint-Laurent. Les familles, qui continuent d'être accompagnées par LE FOYER, ont été relogées à l'hôtel ou dans diverses

structures de l'association. Les places de la Résidence de Dardilly, initialement ouvertes dans le cadre d'un précédent renfort hivernal, ont été pérennisées.

Pour la période hivernale 2017-2018, la Résidence La Sarra à LYON 5^e a été ouverte afin d'abriter 120 personnes, familles et isolés. Lors des épisodes de grand froid LE FOYER a géré 5 gymnases. Il a réalisé pour les personnes accueillies des diagnostics sociaux permettant de faciliter leur orientation.

Mentionnons à Villefranche-sur-Saône, notre agrément de l'Accueil de Jour pour être référent RSA, et le démarrage de notre programme de d'hébergement d'urgence en diffus en lieu et place d'une partie de l'Antenne Familiales.

LE FOYER a poursuivi l'amélioration des conditions d'accueil dans ses dispositifs avec la création d'espaces cuisine pour les familles du programme LASOIE. Le déménagement des fonctions support sur le site de l'Artillerie a été l'occasion de fermer le dernier dortoir qui subsistait, de réaménager les espaces au rez-de-chaussée et au 2^e étage du centre Gabriel ROSSET, en attendant un projet plus large de réhabilitation. Enfin, dans la



1 450
PLACES D'HÉBERGEMENT (MAXIMUM)
TOUTES STRUCTURES DU FOYER
CONFONDUES

37 600
PASSAGES DANS LES
ACCUEILS DE JOUR

450 000
REPAS SERVIS

415 000
NUITÉES RÉALISÉES

445
PERSONNES ACCOMPAGNÉES
VERS L'EMPLOI PAR LE PÔLE
INSERTION PROFESSIONNELLE



LES FAITS MARQUANTS EN 2017

- Pérénnisation de La Résidence à Dardilly
- Ouverture de La Résidence La Sarra (Plan Froid)
- Obtention agrément Référent RSA à La Main Tendue
- Transformation d'une partie de l'Antenne Familles en appartements Urgence à Villefranche-Sur-Saône
- Création d'un CQP Menuiserie
- Augmentation du nombre de postes de l'Atelier et Chantier d'Insertion
- Renouvellement de l'agrément du Don en Confiance

perspective de relocalisation et de stabilisation de ses différents dispositifs, LE FOYER a fait l'acquisition d'un bâtiment dans le 6^e arrondissement de Lyon.

INSÉRER

LE FOYER a renforcé l'employabilité des personnes en insertion par l'intégration des ateliers internes au sein de notre Atelier et Chantier d'Insertion (A.C.I.) permettant de pérenniser 76 postes ETP.

En partenariat avec Eco-Mobilier, la Fondation Maisons du Monde et l'UNAMA, LE FOYER a créé un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) qui vise à qualifier les formateurs et les salariés de l'Atelier Menuiserie dans les métiers du bois et de la revalorisation de mobilier.

De son côté le Parcours Évolatif de Retour vers le Logement par l'Emploi (P.E.R.L.E.) qui termine son second triennat a resserré les liens avec son environnement institutionnel afin d'améliorer le relogement des bénéficiaires.

POUR SUIVRE NOTRE ACTION

Nous avons bénéficié du renouvellement pour 3 ans de notre agrément du Don en Confiance, qui reconnaît que notre organisation répond aux principes de respect du donateur, de la transparence, de la recherche d'efficacité, de la probité et du désintéressement.

Enfin ce fut la première année de la mise en œuvre des Orientations Stratégiques 2017-2022. Sur les 36 premières actions identifiées, 20 ont été lancées. C'est ce travail, source d'économie et d'amélioration, véritable ferment de cohésion entre bénévoles et salariés, que nous devons poursuivre sans relâche pour répondre aux besoins et attentes des Passagers d'aujourd'hui et de demain.

Merci aux donateurs, bénévoles, salariés, partenaires, financeurs... qui nous permettent d'assurer au quotidien nos missions auprès des plus démunis ■

Dominique MENTRÉ
Président



LE MOT DU TRÉSORIER

Depuis plusieurs années LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI a réalisé des efforts conséquents dans la maîtrise de ses dépenses.

En 2017 le résultat d'exploitation s'est amélioré de 451 K€ par rapport à 2016 soit -1,9 M€ contre - 2,3 M€. Cette amélioration est cependant insuffisante, et le Bureau s'est fixé de nouveau un cap de 400 K€ d'économies supplémentaires à réaliser en 2018, et de 600 K€ en 2019.

Les ressources sont en augmentation du fait de l'agrandissement du périmètre de l'hébergement d'urgence et de nouveaux postes dans l'Atelier et Chantier d'Insertion. Les Activités Solidaires se maintiennent et les dons progressent de 6 %.

Cette situation, même en amélioration sensible depuis 2016, ne peut cependant pas durer et pourrait contraindre LE FOYER à revoir son périmètre d'action en fonction des financements liés et des résultats obtenus. ■

Pierre CHEVALLIER
Trésorier



COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) EN K€

Comme chaque année, LE FOYER présente ci-dessous le Compte d'Emploi des Ressources, qui rend compte de manière analytique de son activité de l'année. Notons qu'en 2017 LE FOYER a connu un résultat exceptionnel significatif qui peut perturber la lecture des ratios.

EMPLOIS 2017			RESSOURCES 2017		
	(en K€)	%	(en K€)	%	
1 Missions Sociales	17 158	74,5 %	Ressources collectées auprès du public	3 083	12,5 % 6
Hébergement d'Urgence	6 235	27,1 %	Dons non dédiés	1 124	4,5 %
Renforts hivernaux (Plan Froid)	874	3,8 %	Dons dédiés	731	3 %
Hébergement d'Insertion	5 308	23 %	Legs non dédiés	1 228	5 %
Accueil de Jour	1 004	4,4 %	Legs dédiés	0	0 %
Insertion Professionnelle	3 359	14,6 %	Subventions et autres concours publics	12 198	49,2 %
Santé	378	1,6 %	Subventions	11 879	48 % 7
2 Frais de recherche de fonds	356	1,5 %	Transferts de charges emplois aidés	319	1,2 %
Frais d'appel à la générosité du public	286	1,2 %	Autres produits	9 492	38,3 %
Frais de recherche de subventions	70	0,3 %	Produit des Activités Solidaires (Bric à Brac)	2 803	11,3 % 8
Autres frais	5 535	24 %	Participation des usagers	815	3,3 %
3 Frais de fonctionnement	2 292	9,9 %	Recettes diverses	350	1,4 %
Charges financières	34	0,2 %	Produits financiers	478	1,9 %
4 Charges exceptionnelles	3 209	13,9 %	Produits exceptionnels	5 046	20,4 % 9
TOTAL DES EMPLOIS	23 049	100,0 %	TOTAL DES RESSOURCES	24 773	100,0 %
Dotations aux provisions	189		Reprises de provisions	6	
5 Engagements à réaliser sur fonds dédiés	250		Report de fonds dédiés	224	10
Excédent de ressources de l'Exercice	1 515		Insuffisance de ressources de l'Exercice	0	11
TOTAL GÉNÉRAL	25 003		TOTAL GÉNÉRAL	25 003	

ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en K€)

Bénévolat	7 742
Prestations en nature	1 783 (dont 1 702 K€ provenant de la Banque Alimentaire)
Total :	9 525

LES EMPLOIS

1 LE FOYER consacre plus de 74% du total de ses dépenses incluant l'exceptionnel, à ses missions sociales, l'accueil, l'hébergement, l'insertion, l'accompagnement des plus démunis. Il s'agit des dépenses directes générées par ces activités, ainsi que des frais de structure et de fonctionnement qui leur sont imputables. L'urgence (Hébergement d'Urgence + plans hivernaux) représente 30% des missions sociales du FOYER, l'Hébergement d'Insertion 23%.

2 LE FOYER consacre 1,5% de ses dépenses à rechercher des fonds, subventions publiques ou dons privés (particuliers, entreprises, fondations). L'activité d'appel à la générosité du public est appuyée par des bénévoles, dont la contribution est précieuse.

3 Il s'agit des frais de fonctionnement pris en charge directement par l'association : Bric à Brac, patrimoine, vacances d'occupation de places, etc.

4 Cette année les éléments exceptionnels ont un impact prépondérant sur le résultat du FOYER. Voir point N°9.

5 Il s'agit de dons dédiés reçus et non utilisés dans l'année qui sont reportés à l'année suivante pour être utilisés conformément à la volonté des donateurs. LE FOYER reçoit des dons de personnes privées (personnes physiques, entreprises...). Certains sont «dédiés», c'est-à-dire destinés par le donateur à une action précise.

LES RESSOURCES

6 Les ressources collectées auprès du public représentent 12,5 % des ressources hors reprises de provisions et reports de fonds dédiés. Elles enregistrent une hausse significative par rapport à l'année 2016.

7 49,2% des ressources du FOYER hors reprises de provisions et reports de fonds dédiés viennent de financements publics.

LE FOYER reçoit principalement des subventions de l'État (85%), de la Métropole et de la Ville de Lyon (12%).

8 LE FOYER met en vente les objets, mobilier, vêtements, qui lui sont donnés dans des magasins. Le produit de ces ventes, stable en 2017, s'élève à 2,8 M€.

9 Les produits exceptionnels sont composés de legs et de produits de cession d'immeubles.

10 Le report de fonds dédiés correspond à l'utilisation, dans l'année, de fonds dédiés reçus les années précédentes.

11 Le résultat net de l'exercice est excédentaire, l'impact des éléments exceptionnels et financiers permettent de compenser la perte d'exploitation pour obtenir un résultat final positif de 1 515 K€. Soulignons cependant un résultat d'exploitation déficitaire de 1,9 M€ en légère amélioration.



LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

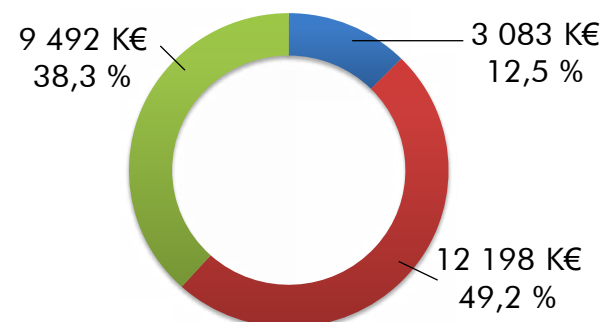
LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI, animé par des bénévoles et des salariés, vient au secours des personnes isolées et des familles en très grande difficulté à LYON et dans la Métropole. Il leur propose des solutions d'accueil de nuit et de jour, de soins, d'hygiène, ainsi qu'un accompagnement social et une aide à l'insertion y compris par l'activité économique.

Le financement de son activité repose pour 11,8 M€ sur des subventions publiques. Cela représente 59% de ses dépenses d'exploitation et 65 % de ses ressources d'exploitation en 2017. Les activités des différents établissements sont encadrées par des conventions passées avec l'État, les Collectivités et le Fonds Social Européen.

La part des activités non couvertes par les subventions publiques est financée par des ressources propres du FOYER : les recettes des six Bric à Brac (2,8 M€ en 2017, soit 15 % des ressources d'exploitation), et les dons et legs (1,9 M€ en 2017, soit 10 % des ressources d'exploitation). Ces ressources, tout comme la contribution très importante des bénévoles sont essentielles pour permettre au FOYER de poursuivre sa mission au service des plus démunis, dans un contexte de contrainte budgétaire forte pour les financeurs publics (voir paragraphe sur le bénévolat p4).

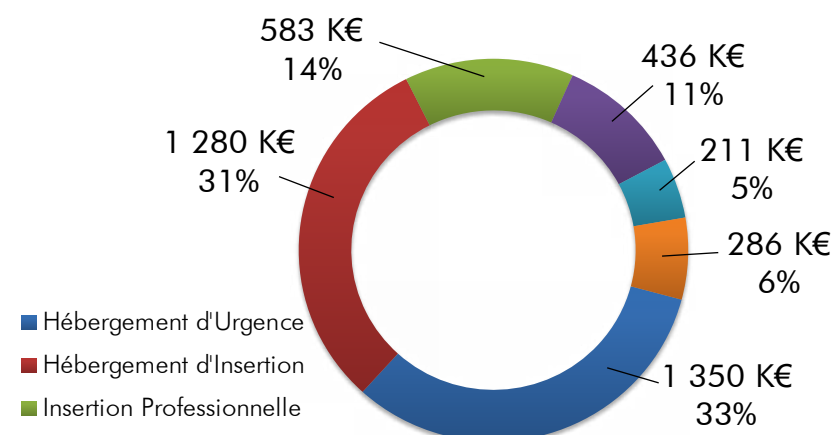
12,5 % des ressources de l'année ont été collectées auprès du public. Ce ratio est calculé par rapport aux ressources totales du FOYER incluant les produits exceptionnels dont l'importance est forte en 2017. Rapporté aux ressources d'exploitation de l'année, ce ratio s'élève à 15%. La générosité du public est prioritairement dirigée vers les missions sociales : 93% ont été affectés aux établissements d'accueil et hébergement et à l'insertion professionnelle. En second lieu, elle couvre les frais d'appels à la générosité du public (7%). Enfin, la générosité du public peut servir à financer la part des frais de fonctionnement des missions sociales, non financée par des subventions publiques. Toutes les ressources collectées en 2017 ont été utilisées dans l'année. Il n'y a donc plus de ressources à reporter sur l'exercice suivant. La générosité du public ne suffisant pas à couvrir la part des missions sociales non financée par les subventions publiques, LE FOYER doit développer d'autres sources de financement (recettes des activités solidaires, produits financiers, etc.).

QUELLE PROPORTION DES RESSOURCES EST ISSUE DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ?



■ Ressources collectées auprès du public
■ Subventions et autres concours publics
■ Autres produits

COMMENT SE RÉPARTIT L'EMPLOI DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ?



■ Hébergement d'Urgence
■ Hébergement d'Insertion
■ Insertion Professionnelle
■ Accueil de jour
■ Santé
■ Frais d'appel à la générosité du public

→ BILAN RÉSUMÉ (EN K€)

ACTIF (en K€)	2016	2017	PASSIF (en K€)	2016	2017
Immobilisations Incorporelles	81	299	Fonds Associatif	43 117	43 223
Immobilisations Corporelles	22 974	20 622	Autres fonds propres	947	894
Immobilisations Financières	21 175	23 060	Résultat de la Période	106	1 515
Total emplois permanents	44 230	43 981	Fonds propres	44 170	45 632
Clients et Comptes Rattachés	15	50	Provisions	1 042	1 215
Autres Actifs	5 646	1 650	Fonds Dédiés	1 271	1 313
Charges Constatées d'Avance	109	112	Emprunts	4 652	4 359
Total emplois circulants	5 770	1 812	Autres dettes	3 156	2 452
Trésorerie	4 291	9 178	Dettes	10 121	9 339
TOTAL ACTIF	54 291	54 971	TOTAL PASSIF	54 291	54 971

Les immobilisations financières sont importantes. Elles comprennent 3 832 K€ de participations détenues par LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI dans deux SCI (100 % et 99%), 5 298 K€ de prêts en cours de remboursement à ces mêmes SCI, ainsi que des placements financiers à hauteur de 13 930 K€ consécutifs à la cession d'immeubles.

→ LE BÉNÉVOLAT

Conformément aux règlements CRC 2008-12 et CRC 99-01, les contributions volontaires en nature ont été comptabilisées en pied de compte de résultat. Elles s'élèvent à 9,5 M€ en 2017, dont 7,7 M€ au titre du bénévolat. La méthode de valorisation retenue est la même que pour les années précédentes, à savoir qu'elle repose d'une part sur une approche structurée du volume de bénévolat au FOYER représentant 121 équivalents temps plein en 2017 (pour 1 273 personnes). D'autre part, c'est le salaire moyen en France qui a été utilisé pour valoriser financièrement ce bénévolat (soit 2 225€ nets mensuels), car plus proche de la réalité des tâches effectuées par les bénévoles.



LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI

est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, fondée en 1950 par Gabriel ROSSET et une équipe de bénévoles, ayant pour mission d'ACCUEILLIR, HÉBERGER, ACCOMPAGNER et INSÉRER les plus démunis de la région lyonnaise.

VALEURS, RÉFÉRENCES ET PRINCIPES (extrait du projet associatif)

Laïcité et spiritualité

LE FOYER est une association laïque née de convictions et d'engagements chrétiens, qui constituent les fondements de son action. C'est dans cet esprit que LE FOYER prend en compte les situations de pauvreté et de précarité en apportant des réponses matérielles, et en proposant une dimension spirituelle que chacun reste libre de saisir.

Dignité et respect

LE FOYER considère que l'être humain ne peut pas se réduire aux difficultés qu'il subit ni aux dommages qu'il peut causer en raison de son état ; les principes de dignité, de respect de l'autre et d'autonomie sont les bases des missions conduites par l'association. L'action du FOYER s'appuie sur la responsabilité de chaque personne, sur l'attention portée à ses besoins, à ses capacités, à ses choix. LE FOYER met à disposition des moyens que chacun est libre d'utiliser ; il ne s'agit ni d'assista-

nat, ni de soumettre les personnes à des injonctions unilatérales. L'action d'aide et d'accompagnement est réalisée dans le cadre d'engagements mutuels qui visent à valoriser la personne et son autonomie.

Charité et solidarité

L'esprit de charité guide LE FOYER depuis ses origines. La solidarité consiste à s'accorder mutuellement aide et assistance. Ces deux notions forment le socle et l'équilibre de l'action du FOYER.

Principe de non-discrimination

Quelle que soit la place des personnes ou l'action concernée, LE FOYER s'attache à garantir une égalité de traitement et n'admet aucune discrimination en raison de croyances ou d'appartenances religieuses, politiques ou philosophiques, de sexe, d'âge, d'origine ethnique, de nationalité, d'orientation sexuelle, de handicap. Dans cet esprit de tolérance, tout prosélytisme est interdit.

L'engagement de bonne gestion

LE FOYER respecte les engagements des donateurs en assurant une saine gestion budgétaire et financière, et en en rendant compte.

PRINCIPES D'INTERVENTION

Le Passager acteur de son parcours de vie

La connaissance de soi et de son environnement demeure le socle sur lequel les intervenants du FOYER peuvent prendre appui pour proposer au Passager une aide et un accompagnement. Ceci pour améliorer

sa situation matérielle et morale, et pour développer ses capacités de choix et de décision.

Les engagements mutuels

De la même manière que LE FOYER s'engage à proposer une aide et un accompagnement adaptés aux Passagers, il leur est demandé de respecter les règles de vie commune et de tolérance.

Des réponses adaptées aux capacités des personnes

LE FOYER est attentif à accompagner les Passagers à leur rythme et selon leurs moyens.

LES MISSIONS DU FOYER

Les missions du FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI sont résumées dans sa devise : **Accueillir – Héberger – Accompagner – Insérer.**

Pour remplir ses missions, LE FOYER a déployé plusieurs dispositifs adaptés aux étapes que franchit chaque Passager pour se reconstruire et trouver sa place dans la société.

Ceux-ci sont regroupés autour de 7 métiers qui sont :

Accueil de Jour, Hébergement d'Urgence, Hébergement d'Insertion, Accompagnement, Insertion Professionnelle, Santé et Bric à Brac.

Vous pouvez retrouver l'intégralité du Projet Associatif sur le site internet du FOYER : www.fndsa.org



Le Don en Confiance est un organisme d'agrément et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité publique.

Le Don en Confiance a élaboré un ensemble de règles de déontologie regroupées dans une

Charte que les organisations agréées s'engagent à respecter. Le Comité en contrôle l'application. Pour voir la liste des organisations agréées : www.donenconfiance.org

EXTRAIT RAPPORT D'ACTIVITÉ 2017

HÉBERGEMENT D'URGENCE

Faits marquants : Pérennisation de la Résidence Dardilly pour une capacité de 90 places ouvertes pour des familles dans le cadre du renfort hivernal 2016-2017. Transformation d'une partie de l'Antenne Familles de Villefranche-sur-Saône en appartements d'Hébergement d'Urgence pour 50 personnes. Déménagement des familles du Fort Saint-Laurent vers des chambres d'hôtel ou d'autres Centres d'Hébergement en diffus. Déménagement des bureaux des fonctions support permettant la réalisation de travaux d'amélioration au Centre Gabriel Rosset. Augmentation du nombre de places d'Hébergement d'Urgence.

QUELQUES CHIFFRES	2017
Capacité d'accueil maximum (Hébergement d'Urgence)	646
- Nuitées :	211 185
- Personnes différentes accueillies :	2 007
Durée moyenne de séjour des sortants (Hébergement d'Urgence) :	411 jours
- Centre Gabriel Rosset	NR
- Auberge des familles	625 jours
- Village Familles Villeurbanne	961 jours
- Village Familles Vaulx-en-Velin	420 jours
- Fort Saint-Laurent	241 jours
- Résidence Dardilly	114 jours
- Antenne Familles Villefranche-sur-Saône	NA
- Centre d'Accueil et d'Orientation	109 jours
Nombre de passages (Pôle d'Accompagnement Renforcé)	8 721
- Nombre de personnes différentes (PAR)	36
Personnel :	44,47 ETP
	148 bénévoles
Budget annuel :	6 235 K€
Financement :	
État, Métropole de Lyon et Ville de Lyon	79 %
FOYER	21 %

RENFORCEMENT HIVERNAL

Missions : Renforcement des capacités d'accueil et d'hébergement en période hivernale (ex Plan Froid).

RENFORT HIVERNAL 2016-2017
(du 1er janvier 2017 au 31 mars 2017) : 153 places

Faits marquants : Pérennisation des places de la Résidence Dardilly à l'issue du renfort hivernal.

QUELQUES CHIFFRES	2016-2017
Capacité d'accueil :	153 places
Nuitées totales (Hébergement d'Urgence) :	7 440
Nombre de passages (Halte de Nuit) :	2 527
Personnel :	1,33 ETP
	27 bénévoles
Budget annuel :	664 K€
Financement :	
État	100 %

RENFORT HIVERNAL 2017-2018

(du 1er novembre 2017 au 31 décembre 2017) : 220 places

Fait marquant : Ouverture de La Résidence La Sarra. Ouverture de places en surcapacités au Centre Gabriel Rosset et de gymnases pour faire face aux conditions climatiques extrêmes.

QUELQUES CHIFFRES	2017-2018
Capacité d'accueil (LA SARRA) :	220 places
Nuitées totales (Hébergement d'Urgence) :	1 216
Personnel :	0,14 ETP
	8 bénévoles
Budget annuel :	210 K€
Financement :	
État	100 %

ACCUEIL DE JOUR

Faits marquants : Agrément pour être référent RSA à l'Accueil de Jour la Main Tendue. Fin des repas le midi à l'Accueil Saint-Vincent depuis le mois de juillet 2017. Augmentation du nombre de passages et diminution du nombre de personnes différentes accueillies.

QUELQUES CHIFFRES	2017
Capacité d'accueil (par jour) :	240 personnes
Passages :	37 597
Nombre de personnes différentes accueillies	2 442
Nombre de prestations :	51 332
Personnel :	13,23 ETP
	120 bénévoles
Budget annuel :	1 004 K€
Financement :	
État, Ville de Lyon, Métropole de Lyon, Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône	54 %
FOYER	43 %
Autre	3 %

SANTÉ

Faits marquants : Dégradation régulière de l'état de santé des personnes accompagnées. Réaménagement du Point Santé au Centre Gabriel ROSSET.

QUELQUES CHIFFRES	2017
Lits de repos	12 places
- Durée moyenne de séjour des sortants :	21 jours
- Nuitées :	1 136
- Personnes différentes	48
Point Santé (Centre Gabriel ROSSET)	12 396 passages
- Actes IDE + Piluliers	11 719
Lieu Hygiène (nombre de prestations) :	1 637
Personnel :	4,87 ETP
	12 bénévoles
Budget annuel :	378 K€
Financement :	
État	44 %
FOYER	56 %

HÉBERGEMENT D'INSERTION

Faits marquants : Transformation progressive de 12 appartements de l'Antenne Familles de Villefranche-sur-Saône en Hébergement d'Urgence. Création d'espaces cuisines pour la partie LASOIE de la Résidence Le Bordeaux.

QUELQUES CHIFFRES	2017
Capacité maximum d'accueil des CHRS* :	198 places
- Nuitées CHRS* :	66 499
- Durée moyenne de séjour des sortants CHRS* :	630 jours
- Personnes différentes accueillies CHRS* :	256 personnes
Capacité d'accueil maximum (autres que CHRS* et Maisons Relais) :	375 places
- Nuitées (autres que CHRS* et Maisons Relais) :	115 697
- Durée moyenne de séjour des sortants (autres que CHRS* et Maisons Relais) :	333 jours
- Personnes différentes accueillies (autres que CHRS* et Maisons Relais) :	566 personnes
Capacité d'accueil des Maisons Relais :	33 places
- Nuitées Maisons Relais :	11 652
- Durée moyenne de séjour des sortants Maisons Relais :	688 jours
- Personnes différentes accueillies Maisons Relais :	35 personnes
Personnes différentes (stagiaires AAVA***) :	49 stagiaires
- Heures travaillées (stagiaires AAVA***) :	11 292 heures
Mission Logement :	79 nouveaux dossiers
- Relogement Mission Logement :	136 personnes

Capacité d'accueil totale (max) :	606 places
- Nuitées :	193 843
- Durée moyenne de séjour :	550 jours
- Personnes différentes accueillies :	857 personnes
Personnel :	53,74 ETP
	184 bénévoles
Budget annuel :	5 308 K€
Financement :	
État, Nouveau Rhône, Métropole de Lyon	67 %
FOYER	24 %
Autre (principalement participation des usagers)	9 %

*CHRS : agréés Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

*** AAVA : Atelier d'Adaptation à la Vie Active

INSERTION PROFESSIONNELLE

Faits marquants : Transfert des postes de l'Atelier Interne (Maintenance, Buanderie et Nettoyage) au sein de l'Atelier et Chantier d'Insertion. Création du Certificat de Qualification Professionnelle de « Formateur pour Intervenant en revalorisation de mobilier et d'agencement » et de « Intervenant en revalorisation de mobilier et d'agencement » (photo page précédente) en partenariat avec la Fondation Maisons du Monde, Eco-Mobilier, et l'UNAMA. Finalisation de la mise en place de la traçabilité des dons en nature dans les Bric à Brac et Dépôts de Dons. Formation des personnels en insertion sur les matériels informatiques (caisses dans les Bric à Brac de Lyon-Vaise et de Décines, et dans les Dépôts de Dons).

QUELQUES CHIFFRES	2017
Nombre de postes :	76 postes ETP en ACI**
Personnes différentes accueillies en ACI** :	213 personnes
- Sorties dynamiques en ACI** :	53 % (55 personnes)
Personnes différentes accueillies hors ACI** :	NA
- Sorties dynamiques hors ACI** :	NA
Personnes différentes accompagnées (P.E.R.L.E.) :	231 personnes
- Sorties dynamiques (P.E.R.L.E.) :	76 % (135 personnes)
- Accès à l'emploi (P.E.R.L.E.) :	60 % (105 personnes)
Volumes produits par l'ACI** :	
Nombre de collectes à domicile :	764
Tri Textile :	750 Tonnes
Personnel :	32,99 ETP
	54 bénévoles
Budget annuel :	3 359 K€
Financement :	
État, Fonds Social Européen, Conseil Régional Rhône-Alpes	40 %
FOYER	50 %
Autre (dont ISF et Mécénat)	10 %

LES MOYENS HUMAINS

PÔLE BÉNÉVOLES	2017
Nombre de bénévoles réguliers	1 273
Réunions d'informations	42
Nombre de participants	269
dont stagiaires et étudiants préparant un mémoire	42
Nombre de conventions signées	154
Nombre de réunions de référents bénévoles	5
Formations bénévoles	7
Nombre de participants	32

Note : la baisse du nombre de bénévoles correspond à un meilleur suivi de nos fichiers.

FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI	2017
Effectif (moyen) de salariés	308
Dont personnes en insertion	136
Bénévoles (administratifs, communication, Arche...)	22

LES ACTIVITÉS SOLIDAIRES

ACTIVITÉS SOLIDAIRES	2017
Nombre de BRIC À BRAC	6
Nombre de bénévoles	751
dont BRIC À BRAC LYON CROIX-ROUSSE	63
dont BRIC À BRAC DÉCINES	130
dont BRIC À BRAC LYON RUE DE TOULON	61
dont BRIC À BRAC LYON VAISE	303
dont BRIC À BRAC VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE	86
dont BRIC À BRAC OULLINS	108
Recette des Activités Solidaires (K€)	2803
dont Journées d'Entraide (K€)	294

VESTIAIRE D'URGENCE	2017
Nombre de passages	2 213
Nombre de pièces distribuées	28 336
Nombre de bénévoles	17

LE SACRIFICE D'ISAAC



Le Sacrifice d'Isaac. Égypte, VIIe-VIIIe siècle.

Tapiserie de lin et laine.

L. 27 cm. H. 13,5 cm

Coll. Musée des Tissus, Lyon. Inv. 24400.55. Acquis en 1886 de Théodore Graf (Vienne, Autriche)

Reproduit avec l'aimable autorisation du MTMAD / © Lyon, MTMAD – Sylvain PRETTO

On appelle « tissus coptes » les textiles produits en Égypte entre les IIIe et XIIIe siècles. Pour la plupart découverts, comme le fragment présenté ici, dans les tombes de la vallée du Nil, ces textiles faisaient dans les premiers temps appel à une iconographie traditionnelle inspirée de la mythologie gréco/romaine ou de scènes païennes visibles sur les mosaïques ou les peintures. Avec l'expansion du christianisme, qui atteindra la quasi-totalité du pays au Ve siècle, les tisserands évoluèrent progressivement vers des scènes bibliques et une symbolique religieuse. Le mot copte (une réduction à ses consonnes du

mot Égypte) s'applique par extension à ces chrétiens, à leur art et à leurs rites. Un art, qui connut son âge d'or entre les Ve et VIIe siècles mais amorça son déclin après la conquête arabe et le développement d'un vocabulaire décoratif essentiellement ornemental et géométrique.

À l'époque pharaonique, la momification et l'importance de la préservation du corps étaient liées à la préoccupation de la vie dans l'au-delà. Le christianisme, qui enseigne la notion nouvelle de séparation du corps et de l'âme après la mort, entraîna l'abandon de la momification tandis que perdurait l'habitude de revêtir somptueusement le défunt avec des

vêtements civils décorés, voire historiés. Cette mode, bien ancrée en Orient depuis l'Antiquité, ne manquait pas d'ailleurs de susciter de véhéments reproches de la part de certains Pères de l'Eglise, comme Astère évêque d'Amasée (ancienne province turque) qui s'élevait à la fin du IVe siècle dans ses sermons contre « ...[ces] particuliers qui bigarraient leurs habits de figures des histoires de l'Écriture sainte...qui croient faire une chose agréable au Seigneur en portant des étoffes ornées de ces figures pieuses ... »¹

Ce fragment de tapisserie, délimité par deux bordures bleu foncé à frise de petits motifs colorés, était probablement destiné à être appliqué par

couture sur une manche de vêtement. Son décor se développe en largeur en trois panneaux : de chaque côté, inscrits dans des losanges sur fond rouge : des oiseaux et des palmettes. Au centre, le champ, de teinte orangée, est animé d'une scène biblique : l'épisode du Sacrifice d'Isaac. Dominant l'autel de l'holocauste sur lequel est agenouillé Isaac dévêtu, Abraham, debout, tient son fils par les cheveux en le menaçant de son glaive. Aux pieds du patriarche, on reconnaît un bélier, l'animal qui remplacera Isaac au moment du sacrifice, tandis que, émergeant d'une nuée bleue, la main d'un ange arrête son geste : « L'ange dit : n'avance pas ta main sur l'enfant,

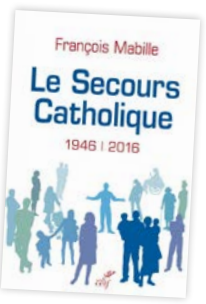
et ne lui fais rien ; car je sais maintenant que tu crains Dieu, et que tu ne m'as pas refusé ton fils, ton unique. Abraham leva les yeux, et vit derrière lui un bélier retenu dans un buisson par les cornes ; et Abraham alla prendre le bélier, et l'offrit en holocauste à la place de son fils ». (Genèse XXII, 12-13) : Des lettres grecques, qui parsèment en désordre la partie supérieure de la scène, semblent former les noms des deux personnages : Abraham, le père, et Isaac, le fils dont la Bible dit qu'il aurait apporté sur ses épaules le bois de l'autel du sacrifice. Une forme de préfiguration du Christ et de sa montée au calvaire ?

Les coptes excellaient dans la préparation et l'utilisation des teintures. Celles-ci servaient avec éclat les étoffes et permettaient aux tisserands de jouer avec bonheur sur les contrastes. De plus, le climat de l'Égypte, la qualité du sol et des sépultures ont permis d'extraire, lors des campagnes de fouilles, des pièces textiles exceptionnellement bien conservées. On constate enfin que les corps ramassés sans proportion, les formes stylisés, les yeux grands ouverts et les contours épais se retrouvent sur différentes pièces de la même époque conservées au musée des Tissus de Lyon, au Louvre ou dans d'autres grands musées. Exécutées dans une même veine, elles proviennent des fouilles entreprises dans les années 1880 dans les nécropoles de la vallée du Nil, comme celle d'Akhmin notamment puis achetées par Theodor Graf (1840-1903), marchand d'art à Vienne et possesseur d'une succursale au Caire. Mises en vente depuis la fin du XIXe siècle, les immenses collections Graf de textiles et d'objets d'art coptes ont enrichi les musées occidentaux et contribué à une meilleure connaissance de cette longue période artistique. Le musée des Tissus de Lyon, qui fait partie de ceux-ci, a également bénéficié des riches découvertes faites sur le site égyptien d'Antinoë grâce aux fouilles entreprises à partir de 1896 par l'archéologue Albert Gayet et au généreux mécénat du Lyonnais Emile Guimet.

Au XXIe siècle, la spiritualité copte reste vivante, renouvelée et soutenue par des religieux et des artistes qui, fiers de leur culture et de leurs racines, insufflent à l'art copte, dans le sillage notamment d'Isaac Fanous (1919-2007), un esprit nouveau dans leur démarche et dans leurs choix iconographiques, tout en préservant leur précieuse tradition. ■

Marie BOUZARD

LECTURES



→ LE SECOURS CATHOLIQUE

Le Secours Catholique occupe une place incontournable dans le paysage caritatif français depuis sa fondation au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, en 1946, par Jean RODHAIN. C'est un beau cadeau que François MABILLE a fait à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la charité et de l'action sociale des catholiques en France, en publiant cet ouvrage à l'occasion du 70^e anniversaire de cette grande institution. Avec ses 79 délégations diocésaines, ses près de 4 000 équipes locales, ses plus de 65 000 bénévoles, le Secours Catholique irrigue la France de la pauvreté, de toutes les pauvretés. Mais il reste peu connu, tout en ayant une remarquable visibilité sociale. L'auteur parle même d'un « célèbre inconnu ».

Il s'arrête d'abord sur la personnalité du fondateur, Mgr Jean RODHAIN (1900-1977) et le contexte de l'après-guerre. Aumônier de la JOC, il se distingue par de grandes capacités d'organisation. Aumônier militaire durant la guerre, il met en place l'aumônerie des prisonniers de guerre. Dans une France ravagée par la guerre, où toutes les misères s'accu-

mulent, et avec le soutien du Vatican, qui entend structurer sur le plan international la charité catholique, RODHAIN fonde le Secours Catholique. Il en est le secrétaire général jusqu'en 1972, il développe une conception novatrice de la charité, portant son action dans le domaine public et donnant à l'organisation une croissance spectaculaire. Il est également président de la Caritas Internationalis de 1965 à 1972 et développe les grandes opérations d'urgence. Il utilise les moyens de communication modernes.

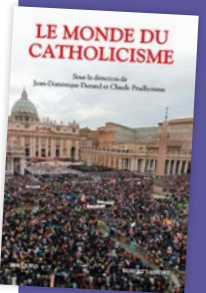
Le Secours Catholique s'insère aussi dans l'humanitaire de développement par les « micro-réalisations ». Depuis le début des années 1980, l'organisation multiplie les aides aux plus démunis (sans-abri, migrants, chômeurs, familles...) et effectue de grandes enquêtes. Depuis 1976, elle adopte aussi « l'action institutionnelle » à travers des interventions auprès des pouvoirs publics, et tient une parole politique, tout en restant pleinement un service d'Église. Il n'a jamais cessé d'accompagner l'État-providence, tout en inscrivant son action dans des domaines que celui-ci ne peut pas assumer, faute de moyens adaptés et en raison de ses pesanteurs. Le Secours Catholique a lui, une grande

capacité d'adaptation face aux mutations des pauvretés, et de recherche de solutions innovantes.

On regrettera que l'auteur, qui s'arrête longuement sur les relations difficiles du Secours Catholique avec le CCFD et Pax Christi, au sujet notamment des questions de développement, n'insiste guère sur ses rapports avec d'autres grandes structures caritatives qui elles aussi ont renouvelé les approches, comme Emmaüs, ATD Quart-Monde, les Petits frères des Pauvres, les Petites sœurs des Pauvres, présents sur tout le territoire, ou au plan local des structures comme LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI ou Habitat et Humanisme. En revanche, il est très attentif au rôle des hommes qui ont fait ou qui font le Secours Catholique. L'ouvrage est ponctué de portraits individuels de personnalités peu connues (Jean RODHAIN, Louis GABEN, François SOULAGE, Denis VIÉNOT, Gabriel LANCIAU – mais il manque André AUMONIER) ou collectifs (« les bénévoles au cœur du réseau »), pour terminer par un entretien avec la présidente actuelle, Véronique FAYET. ■

Jean-Dominique DURAND

RÉFÉRENCE : François MABILLE, LE SECOURS CATHOLIQUE 1946-2016, PARIS, Les éditions du Cerf, 2016, 242 p.



→ LE MONDE DU CATHOLICISME

Dans l'introduction (p. VIII) les deux directeurs de l'ouvrage, Jean-Dominique DURAND et Claude PRUDHOMME (tous deux professeurs émérites des Universités de LYON 3 et LYON 2), à la tête d'une équipe de 127 universitaires, philosophes, théologiens, historiens, exégètes, liturgistes... précisent les deux

objectifs de ce livre : « retenir les faits et les personnages qui sont considérés par le catholicisme comme appartenant à son patrimoine » et « exposer à leur propos ce qu'en disent les spécialistes et expliquer autant que possible pourquoi ils sont importants dans la culture catholique ».

C'est un dictionnaire avec tout ce que cela a de pratique et aussi tout ce que cela a de réjouissant : navi-

guer d'une rubrique à l'autre ! Un index permet également de parcourir de manière synthétique ce dictionnaire selon les 80 itinéraires proposés comme doctrine sociale, foi, jeunesse, prière...

Livre indispensable pour assurer ses connaissances du catholicisme et pour découvrir son dynamisme hors d'une Europe en perte d'influence. ■

Pierre TRICOU

RÉFÉRENCE : LE MONDE DU CATHOLICISME / Sous la direction de Jean-Dominique DURAND et Claude PRUDHOMME / Coll. Bouquins, Robert Laffont, 1450 pages, Paris 2017 / 34 Euros

→ LE SAVIEZ-VOUS ?

- Accueillir en journée une personne : 15 € / jour
- Héberger une personne : 30 € / jour
- Insérer un jeune : 45 € / jour
- Offrir 13 repas : 60 €



AUBERGE DES FAMILLES - PHOTO FABRICE JANNIER

AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES SANS ABRI

→ GRÂCE À VOS DON



Vous pouvez soutenir LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI par :

- Un chèque, un prélèvement automatique,
- Un don au titre de l'IFI (ex ISF)
- Un contrat d'assurance vie en souscrivant une assurance vie dont le bénéficiaire est LE FOYER NOTRE-DAME DES SANS-ABRI.
- Un legs, une donation, pour aider LE FOYER à construire des projets à long terme. Association reconnue d'utilité publique LE FOYER peut recevoir tous les legs et donations (actions, bijoux, immobiliers, mobiliers, etc) en bénéficiant d'une exonération totale des droits de succession. Demandez la documentation du FOYER ou renseignez-vous auprès de votre notaire.

Réduction d'IFI (ex ISF)

Tout don versé au profit des Ateliers et Chantiers d'Insertion du FOYER est déductible de votre IFI à hauteur de 75 % du montant don, dans la limite d'une réduction d'impôt de 50 000 euros.

Note : cette réduction ne se cumule pas pour les mêmes versements avec la réduction d'impôt sur le revenu. Mais il est possible d'utiliser chacun de ces dispositifs pour des dons différents.

Votre réduction fiscale :

■ Particuliers, votre réduction fiscale :

Si vous êtes imposable, défiscalisation jusqu'à 75 % de votre don dans la limite de 537 euros. Au-delà, réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans. Un reçu fiscal vous sera adressé au début de l'année suivante. Exemple : un don de 100 euros, ne vous en coûtera, après déduction fiscale, que 25 euros.

■ Sociétés, votre réduction fiscale :

Les dons au FOYER NOTRE-DAME DE SANS-ABRI donnent droit à une réduction de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1 000 du chiffre d'affaires, avec la possibilité de report de l'excédent sur 5 ans.

→ EN OFFRANT VOTRE TEMPS

Devenir bénévole, c'est être acteur de la lutte contre l'exclusion tout en rejoignant une équipe dynamique et engagée pour :

- L'Accueil de Jour
- L'accueil du soir
- Le soutien scolaire
- La santé
- Les Bric à Brac
- L'animation
- Le transport et la collecte des dons
- Le vestiaire
- L'administration
- La communication
- La participation aux manifestations
- Etc...

Pour les **nouveaux arrivants** et les **bénévoles en activité**, une réunion d'information et d'orientation a lieu **tous les mercredi soir à 17h30 (durée environ 1h30)** au FOYER LYON 7^e, et **à la demande** au FOYER de Villefranche-sur-Saône.

Elle se déroule en deux temps : réunion de présentation de l'association puis une rencontre individuelle.

Le Pôle Bénévoles vous fera découvrir toutes les possibilités de bénévolat au FOYER et vous guidera dans le choix de votre engagement en fonction des besoins du FOYER, de vos disponibilités et de vos envies.

→ Contact :
benevolat@fnds.org
Tél. 04 72 76 73 53
ou 04 72 76 73 85
Site internet : www.fnds.org

→ Besoin d'information ?

Contactez le Service don :
Tél. 04 72 76 73 53 ou 04 72 76 73 56
Mail : donateurs@fnds.org
Site internet : www.fnds.org

PHOTO : TATYANA TOMSICKOVA - FOTOLIA.COM



Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, suppression et rectification aux données personnelles vous concernant qui figurent dans nos fichiers. Les informations vous concernant ne sont pas communiquées à un tiers.